

GEORGES CUVIER

Valeur : 0,50 F + 0,10 F

Couleur : violet

50 timbres à la feuille



Dessiné par SERVEAU

Gravé en taille-douce par PHEULPIN

Format vertical 22 × 36

(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 17 mai 1969, à MONTBÉLIARD (Doubs);

générale, le 19 mai 1969.

Georges Cuvier est né en 1769 à Montbéliard d'une famille protestante. Après des études au collège de sa ville natale et à l'Académie Caroline de Stuttgart, il fut chargé d'un préceptorat en Normandie, et se livra par ses propres moyens à l'étude de la zoologie.

Un agronome le mit en rapport avec Geoffroy Saint-Hilaire, déjà professeur au Jardin des Plantes, et Cuvier fut appelé à Paris, où il se fit tout de suite remarquer par ses cours et par ses écrits.

Il commença alors une carrière brillante qui ne devait nullement souffrir des changements de régime. Professeur d'histoire naturelle, aux Écoles centrales instituées par la Convention, puis au Muséum et au Collège de France, il était élu membre de l'Institut en 1796, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences en 1803, et admis peu après à l'Académie française.

Sous l'Empire, il fut conseiller, puis chancelier de l'Université, et profita de sa situation pour encourager l'enseignement des sciences. En 1814, il était conseiller d'État, et fut même élevé à la pairie en 1831, un an avant sa mort à Paris.

Il a donné à la zoologie une classification qui lui manquait, et fut surtout le créateur de l'anatomie comparée en posant des principes dont il tira des lois.

Il partait de l'idée que quelques organes ont, sur l'ensemble de l'économie, une influence décisive et il aboutissait ainsi à la loi de subordination des organes.

Il avait reconnu qu'il existe, entre tous les organes d'un même animal, une subordination suffisante pour que la connaissance d'un seul permette de déduire celle de tous les autres. Il posa donc en principe que certains caractères s'appellent mutuellement, tandis que d'autres s'excluent nécessairement : il aboutissait ainsi à ce qu'il appelait la loi de corrélation des formes.

Ces lois lui permirent de créer un monde pour ainsi dire nouveau, celui de la paléontologie. Ayant établi, par de nombreuses observations, qu'il avait dû exister, à la surface du globe, des végétaux et des animaux aujourd'hui disparus, qu'on appelait alors antédiluviens, il collectionna des fragments, identifia des os brisés, et s'attacha à en déduire la charpente des grands mammifères fossiles qu'il classa méthodiquement. Ce sont ces impressionnantes reconstitutions que le public vient encore contempler avec étonnement dans les galeries du Muséum.

Il donna enfin à la géologie de nouvelles bases, en lui fournissant les moyens de dater l'ancienneté des couches terrestres par l'examen des débris qu'elles renferment, et en initiant les géologues à la connaissance de l'évolution de la Terre. L'homme moderne connaît les multiples applications pratiques et actuelles de cette science, qui paraissait s'enfoncer dans les âges les plus lointains de la préhistoire.

Le recul du temps permet donc d'apprécier la partie caduque et la partie féconde des trouvailles de Cuvier, tout en appréciant l'importance à sa date de l'ensemble de son œuvre.

